

Compte rendu de la réunion des conseillers du mercredi 2 septembre 2020

Présents : C.Chivilo, C.Alonso, A.Villa, M. Delonca, J.Pla, J.P.Boluda, M.J.Beyssac, S.Communiér, A.Menetrey, R.Salvat.

Secrétariat: Thierry Mandile

Observations et remarques sur le compte rendu précédent : Néant

I. Agenda

Dates	Sujets	Personnes concernées
↵ merc. 9 sept. ✓ 20h30	Conseil municipal	Elus
↵ jeudi 10 sept. ↵ vend.11 sept.	Salon des maires des Pyrénées Orientales Parc des expositions	Elus
↵ mardi 22 sept. ✓ 09h30	Réunion schéma d'assainissement	C.Alonso, A.Villa, T.Mandile
↵ lundi 12 oct. ✓ 15h15	Visite FREDON 66 (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) – Labellisation ecophyto	DGS, F.Alonso, A.Villa, M.Delonca

Date à prévoir :

Prochaine réunion des conseillers : non déterminée.

I. Informations diverses

1. Projet d'acquisition Remaury – Domergue, rue Anatole France :

- Avis favorable pour la cession mais au prix de 45 000€. Rappelons que la proposition a été faite pour un montant de 25 000€. Si la commune peut féliciter les propriétaires d'avoir bien voulu répondre à la demande de la commune, toutefois, la proposition est jugée élevée. Une contreproposition sera faite.
- En attendant, une consultation va être lancée pour l'étude de faisabilité et le projet d'aménagement.

2. Retour sur la saison d'été :

- Réussite complète des Mercredis du Cru Maury à la Maison du Terroir.
- Remerciements et félicitations aux organisatrices et restaurateurs.

Troubles de voisinage – Quelques interventions

- Locataires Mme A. Pereira avenue J. Jaurès: différents avec les riverains (M.Ribes)
- Incendie dans un appartement des H.L.M rue Pasteur
- Rue du Docteur Roux « Tour Petit »
- Mise en demeure de déclaration d'un animal classé dans la catégorie des chiens dangereux
- Dépôt de gravats sur un terrain privé (Domaine des Enfants) et visible depuis la route de Cucugnan. Enlèvement demandé compte tenu également de la présence en contrebas d'un cours d'eau classé.
- Interventions régulières à l'aire de pique-nique pour éviter tout campement pendant les vendanges.

3. Vendanges, vigneron, domaines

- Le contexte sanitaire, la surveillance étroite et quotidienne de l'aire de pique-nique par l'ensemble des services, la vidange du bassin d'eau ont permis d'éviter toute installation de vendangeurs
- Pollution de la STEP entre le 24 et le 27 juillet : dépôt de plainte effectué et transmis auprès de l'ensemble des domaines avec un rappel à l'ordre. La police de l'eau est venue par la suite compte tenu de l'infraction
- Mise en demeure d'enlèvement d'un container-frigorifique rue Emile Zola (domaine C.Marin) conformément aux règles d'urbanisme en zone UB.
Pour mémoire, l'été dernier ce frigo avait fait beaucoup de bruit et gênait l'ensemble des riverains jusqu'à la rue du Dr Roux
Le pétitionnaire concerné a réagi de suite en confirmant l'arrêt de ce groupe et l'acquisition d'un nouveau groupe froid mis à l'intérieur de la bâtisse. Il souhaitait cependant conserver le container pour en faire du stockage.

4. Projet de vidéo protection

- Dossier de demande d'autorisation finalisé
- Une commission sécurité se réunira fin septembre
- Un premier devis est en cours de réalisation.

5. Maison du Terroir :

- En l'absence de réponse de M. J. Coll sur la question de la reprise de la structure, un courrier lui a été remis en main propre la semaine dernière. Une réponse a été demandée impérativement d'ici fin septembre.
Au vu du contexte sanitaire M. J. Coll a exprimé son inquiétude à vouloir investir à l'heure actuelle.
Par ailleurs, son commerce d'épicerie connaît une progression sensible.
En attendant, les dépenses relatives aux investissements, aux travaux de réparation et à l'acquisition du fonds de commerce ont été réalisées.

6. Travaux de viabilisation du lotissement

- Le bureau CSPS, SECURE COORDINATION de Fosse a été retenu, après consultation, pour la somme de 3 890€ HT.
- La consultation pour désigner un géomètre est en cours. Les offres varient entre 13 500€ et 30 000 € Ht. Une négociation est en cours.
- Une réunion de coordination sera prévue la 2^{ème} quinzaine de septembre et le démarrage des travaux après les vendanges.
- Réservation des parcelles : les premiers clients se sont désistés compte tenu de la longueur du temps de réalisation, mais d'autres réservations ont été enregistrées ou sont en cours.
- Banques : nous avons reçu 2 offres de prêt (Caisse d'épargne et Crédit Agricole). Il manque celle de la Banque Postale, qui a été relancée.

7. Permis de construire pharmacie et commerce

- Refus donné début juillet par la DDTM sur la base de l'avis défavorable du service de l'eau et des risques : après lecture et analyse de cet avis, le service a reconsidéré sa position mais la demande de permis a dû être redéposée.
- Les demandes de subventions sont en instance d'instruction pour l'Etat et en voie de dépôt pour la Région. Le retard est dû à la complexité du montage et du temps nécessaire.

8. Achats

- Commande de 3 bancs pour un montant de 1 244€ HT :
 - La chapelle, suite au vol d'un banc (2^{ème} en révision et rescelllement).
 - Le boutas : un banc supplémentaire demandé par les riverains
 - Remplacement de celui situé en haut de la rue Anatole France
- Achat de distributeurs de gel hydroalcoolique pour la mairie et le Centre loisirs, suite à la réunion avec les associations :
 - 2 distributeurs sur pied pour un montant de 398€ HT (Mairie et Centre Loisirs)
 - 2 thermomètres frontaux pour un montant de 118€ HT

9. FCTVA

- Confirmation d'un versement d'un montant de près de 163 000€. Les dépenses du Relais de Proximité ont été retenues.

II. Questions diverses

- Fête de la Saint Brice : samedi 14 et dimanche 15 novembre : principe de la cobla retenu. L'apéritif sera organisé au centre Loisirs, sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire. Pour le samedi après-midi, les membres du conseil proposent de solliciter le groupe de musique demeurant à Maury (Samir).
- Repas des Aînés : dimanche 13 décembre – repas/animation/colis, comme à l'accoutumée, mais sous réserve également de l'évolution de la crise sanitaire.
- AM66 – Salon des maires et des élus : réponse demandée avant le 4 septembre.
- Etat d'avancement de la communication
- Etat d'avancement du PCS

III. Signalé / propositions

- Accueil des nouveaux arrivants : le Maire propose d'élaborer une charte d'accueil ainsi qu'une réception en faveur des nouveaux arrivants.
- Dépassement horaire du restaurateur Monsieur L. Vidal lors de manifestations qu'il a organisé cet été. Chaque année la commune enregistre des réclamations, voire des plaintes (occupants du gîte de l'école et de riverains).
Les membres présents s'accordent pour lui rappeler ses obligations lors des prochaines manifestations et au risque de se voir rappeler à l'ordre.
- Port du masque au marché :
Monsieur Salvat ainsi que d'autres membres soulignent le non-respect des consignes données par le préfet concernant le port du masque lors des marchés.
Des affiches et des publications seront effectuées par la mairie.
- Monsieur Salvat signale les insuffisances de la ligne de bus Quillan-Perpignan et la suppression des arrêts La Catalane / Leclerc. Monsieur le Maire interpellera la Région à ce sujet afin que les territoires ruraux ne soient pas oubliés.
- Mme Menetrey souligne également les inégalités des territoires avec l'école de musique. En effet, les communes situées hors PMM - Perpignan Méditerranée Métropole - ne bénéficient pas des mêmes avantages. Les coûts d'inscription sont multipliés par près de 3 environ. Monsieur le Maire précise que c'est un sujet qui revient très fréquemment et dure

depuis trop longtemps, sachant que le Département a fait des propositions dans le sens de la réduction de ces inégalités de territoire.

- Monsieur Boluda expose le projet de conventionner avec l'Etat pour relever automatiquement les infractions liées au stationnement - système « Antai » -, tout en exposant la problématique de certains véhicules, notamment des camping-cars.
- Il est proposé de revoir les modalités de fonctionnement et jours du marché de Maury. En effet, les jours sont définis du mardi au samedi. Certains marchands viennent seuls un jour par-ci, un jour par-là. Cela ne reflète pas l'image d'un véritable marché et il ne semble pas nécessaire de prévoir autant de jours pour faire un marché. Par ailleurs, cela prive les riverains de stationnement et la commune se retrouve régulièrement obligée de publier dès le début de la matinée la gêne de certains véhicules.

Les membres présents s'accordent sur ce sujet et proposent une commission de travail en associant notamment T. Camblong.

M. le Maire propose également de rencontrer un certain M. Maurice Picot, qui souhaiterait organiser une foire bio au sein du territoire. Cette foire a déjà été organisée à Prades avec une 30ne d'exposants. Il propose la commune de Maury.

Fait à Maury, le 2 septembre 2020

Le Maire,

Charles Chivilo

